

TEXTE D'APPLICATION

Approuvé par le Conseil de la FITA le 8 novembre 2009

Prise d'effet le 1^{er} avril 2010

Livre 1, Article 7.6.5.2.1

7.6.5.2.1 le départage des égalités pour entrer dans les Epreuves Eliminatoires doit se faire sur la dernière distance tirée dès que les résultats de l'Epreuve de Qualification ont été vérifiés. A 30m le tir de barrage se déroulera comme ceci:

- pour les individuels il y aura 1 athlète par butte de tir sur des buttes neutres au milieu du terrain,*
- pour les individuels quand le tir a lieu sur des blasons multifaces l'athlète tirera dans la cible à la même position (A, B, C ou D) que celle qu'il occupait lors de compétition,*
- pour les équipes, on utilisera 1 butte de tir avec 1 seule cible ou 1 blason triangulaire triple de 80 cm au milieu du terrain. Chaque membre de l'équipe décidera de la cible du blason sur laquelle il tirera lorsque des blasons multifaces sont utilisés.*